Le Cese examine son avis : « Industrie : un moteur de croissance et d'avenir »

Le CESE appelle à remettre l'industrie au cœur de l'économie française

PUBLIÉ LE 30/03/2018

A l'occasion de la 8ème édition de la Semaine de l'industrie, du 26 mars au 1er avril 2018, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) appelle au renouveau de l'industrie française dans son avis « Industrie : un moteur de croissance et d'avenir ».

En effet, durant ces 50 dernières années, sa place dans l'économie du pays n'a cessé de reculer. Bien perçue, notamment par les jeunes, elle reste relativement méconnue. Pourtant, elle peut répondre à de très nombreuses aspirations contemporaines, si elle se voit adjoindre une véritable stratégie politique inscrite dans un modèle économique européen et ancrée territorialement. L'industrie a peut-être retrouvé sa place dans le débat public, mais elle doit reprendre une place centrale dans la sphère économique de la société.

Car les enjeux sont nombreux, dans ce secteur en pleine mutation. Si l'industrie évolue en intégrant une part croissante de services, si le travail s'y transforme sous l'effet de la numérisation, la société attend d'elle qu'elle lui apporte les réponses industrielles dont les transitions économiques, sociales et environnementales ont besoin pour réussir. Elle a tous les atouts pour être un moteur de croissance et d'avenir, à la condition que l'Etat stratège impulse ce renouveau.

C'est pourquoi le CESE invite notamment à :

Mettre en place une Programmation Pluriannuelle de l'Industrie (PPI)

Cette PPI serait élaborée avec toutes les parties prenantes. Elle serait révisable à échéances régulières et permettrait d'avoir une vision sur les quinze ans des besoins prévisionnels. L'objectif : établir des politiques publiques idoines en termes de recherche et d'innovation, de formation, de financements, de services publics et d'infrastructures.

Renforcer la formation

Afin de faire face aux besoins massifs en formation, le CESE préconise de donner toute sa portée au droit d'accès à la formation professionnelle et continue, avec pour ambition une montée globale des qualifications, des compétences et le développement des futurs métiers.

Elever les normes sociales et environnementales

Le CESE préconise d'assurer la traçabilité des produits d'un point de vue social et environnemental, et de doter les normes sociales et environnementales d'une force obligatoire équivalente aux normes du commerce international.
Développer l'attractivité des métiers de l'industrie
Le CESE propose la création d'un dispositif encadré et ambitieux, qui pourrait prendre la forme d'une agence nationale « pour une nouvelle culture industrielle » sous la responsabilité d'un ministre de l'Industrie.

Favoriser la création d'écosystèmes performants

Le CESE préconise d'orienter une partie des fonds et des réserves de l'assurance vie des ménages, de l'épargne salariale, sous garantie de l'Etat, vers le financement des entreprises industrielles, dont les TPE-PME.

Protéger nos « fleurons industriels » dans un contexte de guerre économique

Dans le cadre de la protection de nos fleurons industriels, le CESE préconise de mettre à l'étude les évolutions souhaitables de la législation afin que les mesures prises dans le cadre de procédures de transactions judiciaires ne mettent pas en danger la santé de l'entreprise et la pérennité des emplois.

Cet avis rapporté par Marie-Claire CAILLETAUD (Groupe CGT) pour la section des activités économiques du CESE, présidée par Delphine LALU (Groupe des Associations), a été présenté lors de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental du 27 mars 2018.

L'avis a été adopté en plénière avec 142 voix pour, 2 abstentions et 21 voix contre.

Contact presse : Godefroy Daubin/ 06 67 98 27 32/ godefroy.daubin@plead.fr

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026